

25 Novembre : ensemble contre les violences à l'égard des femmes

Le Capitole illuminé en orange

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre, le Capitole sera illuminé en orange dès la tombée de la nuit. La Mairie de Toulouse s'associe ainsi à ce message universel porté par l'ONU Femmes « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles ».

En effet, « *ce phénomène de société hélas est une réalité extrêmement grave. En France, 146 femmes ont été tuées par leur conjoint en 2019. Je veux que Toulouse soit exemplaire dans ce combat et qu'aucune femme ne soit isolée et en danger à la rue* » déclare Jean-Luc Moudenc, Maire de Toulouse, Président de Toulouse Métropole.

Depuis plusieurs années, la Mairie de Toulouse et Toulouse Métropole travaillent à une meilleure coordination entre tous les dispositifs pour venir en aide aux femmes victimes de violences, qu'ils émanent de l'Etat, du Département, ou de la Mairie et permettre aux différentes procédures d'être exécutées plus rapidement : gendarmerie, hôpital, accompagnement et hébergement pour les femmes en détresse...

La Mairie de Toulouse a mis en place et amélioré plusieurs dispositifs comme, par exemple :

Logements passerelles. Ces 50 logements transitoires qui permettent aux femmes victimes de violences de se reconstruire en attendant un logement pérenne. La Municipalité aide financièrement les associations qui contribuent au suivi social de ces femmes durant la période d'occupation des logements.

Logements pour les femmes isolées et à la rue. L'hiver dernier, 3 sites ont été mis à disposition d'associations financées par l'Etat pour l'accueil de 74 femmes, avec leurs enfants. Chaque fin d'hiver, ces places d'hébergement sont pérennisées.

Guide d'information. La Mairie met à disposition un guide d'information et d'accompagnement des femmes et filles victimes de violences. Au-delà des réponses apportées, il répertorie, entre autres, les institutions et les associations, spécialisées dans l'accompagnement des femmes victimes de violences, des numéros d'aide et les centres d'hébergement locaux. Il est disponible dans les mairies de quartier, les maisons de la citoyenneté, à l'Espace Diversités Laïcité et téléchargeable sur Toulouse.fr

Confinements et crise sanitaire. Toulouse Métropole, la Mairie de Toulouse, la Préfecture d'Occitanie, le Ministère de la Justice, l'Ordre des Avocats et l'Ordre des Pharmaciens se sont coordonnés pour permettre aux Toulousaines de donner l'alerte et de trouver de l'aide, lors d'une situation de violences conjugales, grâce à une campagne par affichage auprès des pharmacies et des commerces ouverts. Par ailleurs, dans le cadre de l'application de l'ordonnance de protection et le maintien à domicile des femmes lorsque cela est possible, la Municipalité et ses partenaires ont facilité l'hébergement des auteurs de violences hors du foyer pendant les périodes de confinement.



espacepresse.toulouse.fr
toulouse.fr



Ce communiqué de presse est édité par la Mairie de Toulouse. Pour vous désinscrire [cliquez ici](#).